



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique spécial

n°494

du 28 juin 2023

Bureaux des entreprises
Année scolaire 2023/2024



RECRUTEMENT DES ANIMATEURS DES BUREAUX DES ENTREPRISES ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement publics (lycées professionnels, lycées polyvalents et Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté)

Référence(s) :

Circulaire du 24 mai 2023 publiée au BO n°21 du 25 mai 2023

Dossier suivi par :

Laurent NOE - Bruno MARTIN - Thomas RAMBAUD

1 Propos liminaires

La réforme du lycée professionnel prévoit, dès la rentrée 2023, la création d'un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel ou polyvalent. Celui-ci permettra d'ouvrir un réseau professionnel aux jeunes qui n'en ont pas et de créer un point d'entrée pour chaque entreprise du territoire.

Une campagne de recrutement est lancée pour permettre à chaque lycée d'ouvrir son bureau des entreprises dès la rentrée 2023.

2 Procédure de recrutement

| Date | Action |
|--|---|
| Mi-juin 2023 | Lancement de la première campagne de candidatures |
| Lundi 3 juillet 2023 | Date limite de dépôt des candidatures |
| Du mardi 4 juillet au jeudi 6 juillet 2023 | Analyse des dossiers |
| Vendredi 7 juillet 2023 | Envoi des candidatures éligibles aux proviseurs pour recrutement |
| A partir du lundi 10 juillet | Entretiens de recrutement par les proviseurs et Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) |
| Mercredi 12 juillet 2023 | Lancement de la deuxième campagne de candidatures |
| Mercredi 16 août 2023 | Date limite de dépôt des candidatures |
| Du mardi 22 août au jeudi 24 août 2023 | Analyse des dossiers |
| Jeudi 24 août 2023 après midi | Envoi des candidatures éligibles aux proviseurs pour recrutement |
| A partir du vendredi 25 août 2023 | Entretiens de recrutement par les proviseurs et Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) |

3 Fiche de poste

Animateur du bureau des entreprises

Fonction publique

Fonction publique de l'état

Employeur

Rectorat d'Aix-Marseille ou Rectorat de Nice ou
GIP FCIP ou GIP FIPAN

Domaine

Enseignement et formation

Lieu d'affectation

Lycée professionnel, lycée polyvalent, EREA de
la Région académique PACA

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et contractuels

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Rémunération

Selon le profil et l'expérience

Horaire de travail/contraite

1607h année

Poste

Mission d'un an renouvelable

Vos missions en quelques mots

Conformément aux communications ministérielles et académiques et en référence au BO n°21 du 25 mai 2023, l'animateur(trice) du bureau des entreprises est placé sous la responsabilité du ou des chefs d'établissement et sous la coordination du ou des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT). Dans ce cadre, l'animateur(trice) du BDE articule son activité autour de trois axes :

Axe 1 – Développer des partenariats avec les acteurs économiques du territoire

- Appui au développement de la relation lycée-entreprise : recherche, formalisation et suivi des partenariats avec les acteurs économiques du territoire en s'appuyant sur le réseau de la formation continue et de l'apprentissage de l'Education nationale (GRETA, GRETA-CFA et CFA académique), les Campus des Métiers et des Qualifications, les liaisons éducation-économie...;
- Appui à l'organisation d'événements avec les partenaires professionnels du lycée pour faciliter leur participation aux activités de l'établissement (forums des métiers ou de filières, réception des tuteurs dans l'établissement, participation à la remise des diplômes ou à d'autres manifestations concourant à l'insertion, intervention auprès des élèves, tutorat, projets pédagogiques communs, etc.) ;
- Contribution à l'évolution de l'offre de formations (scolaire, apprentissage et formation continue) de l'établissement en cohérence avec le travail engagé au sein du Regroupement Territorial Education Economie, en recensant les besoins exprimés par les partenaires professionnels du lycée ;
- Appui à la collecte du solde de la taxe d'apprentissage.

Axe 2 – Faire vivre la relation école/entreprise dans les parcours des apprenants

- Appui à la préparation des temps de formation en milieu professionnel ;
- Appui à la valorisation pédagogique des compétences acquises lors des temps de formation en milieu professionnel (documents de suivi, livrets d'alternance entre établissement de formation, milieu professionnel, etc.) ;
- Appui, en lien avec les secteurs économiques locaux, en lien avec les réseaux territoriaux Education-Economie et aux côtés des conseillers France Travail, dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle des élèves en classe de terminale ;
- Appui à la sécurisation des parcours et à l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement ;
- Contribution au sentiment d'appartenance au lycée professionnel et installation de réseaux d'anciens élèves (alumni) : les apprenants d'aujourd'hui sont les tuteurs de demain.

Axe 3 – Organiser les temps de formation en milieu professionnel

- Recensement, actualisation et suivi de la qualité des sites d'accueil des élèves ;
- Communication auprès des acteurs économiques (ressources humaines et tuteurs) : réglementation, documents de suivi et d'accompagnement, etc. ;
- Appui aux élèves dans leur recherche des lieux d'accueil d'alternance, quelle que soit la modalité de formation, en concertation avec les équipes pédagogiques ;
- Appui à l'organisation du suivi (convention, professeur référent, lien avec tuteur, visites) ;
- Suivi des allocations de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ;
- Soutien à la mise en place de la mobilité européenne et internationale.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 6, Licence/diplômes équivalents

Compétences attendues

Savoirs

- Connaissance du lycée professionnel, de ses missions et de son organisation
- Connaissance de la voie professionnelle et compréhension de la pédagogie de l'alternance
- Connaissance du milieu de l'entreprise
- Connaissance des acteurs socio-économiques
- Connaissances liées aux technologies de l'information et des communications

Compétences opérationnelles

- Mobiliser et animer
- Représenter l'établissement scolaire
- Porter un projet multipartenarial
- Communiquer
- Piloter une activité, une réunion, une étude
- Constituer et animer un réseau, un groupe, une équipe
- Collaborer au sein d'une équipe

Aptitudes et qualités

- Autonomie, rigueur, fiabilité, loyauté
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités
- Sens de l'initiative
- Esprit de synthèse
- Sens du relationnel

Conditions d'exercice

- En lycée professionnel, lycée polyvalent ou EREA
- Sous l'autorité du ou des chefs d'établissement et
- Sous la coordination du ou des DDFPT
- En lien avec la mission académique à la relation éducation économie de la DRAFPIC, coordonnatrice des bureaux des entreprises

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi d'un CV et d'une lettre de motivation sont obligatoires.

Vous préciserez dans votre lettre de motivation la (les) zone (s) d'affectation que vous souhaitez privilégier.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

- Pour les titulaires : corps ou cadres d'emploi administratifs, enseignants
- Pour les contractuel(le)s : CDD ou CDI selon le profil et l'expérience du/de la candidat(e).

Rémunération établie sur la base du niveau d'études et de l'expertise professionnelle du candidat.

Postes à pourvoir dans les 6 départements de la région académique : Alpes de Hautes Provence, Alpes Maritimes, Bouche du Rhône, Hautes Alpes, Var et Vaucluse.

Lieu d'exercice : Lycées professionnels (LP), Lycées polyvalents (LPO) et Etablissements Régionaux d'Enseignement Adaptés (EREA) de la région académique.

Contact :

Secrétariat de Monsieur le Directeur Régional Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DRAFPIC) : ce.drafpic@region-academique-paca.fr

Formaliser sa candidature :

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum-vitae détaillé et d'une lettre de motivation précisant le(s) souhait(s) d'affectation géographique devront parvenir par courriel : bdentreprises@ac-aix-marseille.fr (pour l'académie d'Aix-Marseille) ou bdentreprises@ac-nice.fr (pour l'académie de Nice).

Les candidats peuvent postuler dans les deux académies. Dans ce cas, 1 dossier par académie est attendu.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2023

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille